communiqué des professeurs du lycée Galilée de Gennevilliers :
Dérapages policiers au lycée Galilée de Gennevilliers,

Le mardi 11 décembre 2018

Ce matin, au lycée Galilée de Gennevilliers, un blocus lycéen avait lieu, le quatrième en quatre semaines. En dépit d'un véhicule brûlé à 7h30 et d'un départ de feu dans un buisson, dès 9h, la situation était plus apaisée. Des enseignants et des parents d'élèves étaient présents sur le parvis afin de prévenir les tensions. Les forces de l'ordre postées aux abords du lycée restaient immobiles.

Alors que le blocus semblait prendre fin vers 10h et que les CRS, de fait, s'étaient retirés, les quelques policiers restants ont décidé d'interpeller un élève à scooter, au milieu de ses camarades, regroupés autour de la scène. Des enseignants sont intervenus, afin d'éviter les tensions, pressentant que la situation pouvait s'aggraver. L'interpellation a tout de même eu lieu, avec strangulation du lycéen. En réaction au mouvement de foule qu'elle a suscité, les policiers ont fait un usage massif de gaz lacrymogène, et d'une grenade dispersante, pour se désencercler. Aux protestations des enseignants, ils ont répondu par des insultes — « vous êtes la gangrène de l'Éducation nationale », « vous me cassez les couilles » —, par des projections de gaz en plein visage, à bout portant, et par l'intimidation, avec menace d'arrestation pour « entrave à interpellation ». Certains policiers pointaient les élèves avec leur flashball à hauteur de torse ; d'autres ont tiré sur des lycéens en train de s'enfuir. Des élèves, acculés dans un coin lors de la dispersion, ont été pour certains molestés, pour d'autres victimes de menaces et d'injures à caractère islamophobe et homophobe – propos condamnés par la loi – telles que « Islamogauchiasse ! », « Retourne dans le Marais, pédé ! », « Tafioles !», puis provoqués par les propos d'un policier ayant déclaré : « À jeudi ! ».

Nous, personnels du lycée Galilée réunis en Assemblée Générale ce jour, dénonçons la dérive policière ; nous dénonçons cette attitude illégale, violente et indigne de la part de représentants des forces de l'ordre.
Aussi, dans ces conditions inacceptables, avons-nous décidé très majoritairement d'exercer notre droit de retrait.